



Allauch, le 25 août 2026

Dossier suivi par G. PINERI
Réf. : LDC/MS/GP/MJF - 719757
Objet : Courrier de rentrée 2026

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le mardi 1^{er} septembre sonnera l'heure de la rentrée pour près de 2000 élèves de la commune et marquera le point de départ de cette nouvelle année scolaire 2026/2027.

Comme vous le savez, l'Education fait partie des grandes priorités de la commune et tout sera mis en œuvre pour accompagner au mieux vos enfants au cours des prochains mois.

Aussi, à travers ce courrier, **je tenais à vous communiquer les actions engagées pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage à nos écoliers à quelques jours de la rentrée** : les travaux dans les classes et les réfectoires réalisés durant l'été, le plan de développement de la climatisation, les horaires des garderies, les activités sportives et culturelles en marge du temps de cantine, la restauration scolaire bio qui sera renforcée par la création d'une ferme maraîchère, les outils numériques à disposition ou encore l'accès gratuit à la bibliothèque du Pôle culturel de l'Usine Electrique...

1. Des travaux dans les classes et les réfectoires réalisés durant l'été

Comme chaque année, les vacances d'été ont permis la réalisation de plusieurs opérations avec les aménagements suivants :

- **École élémentaire du Logis Neuf** : réfection complète du préau de la cour du bas et peinture des murs des réfectoires ainsi que de deux classes ;
- **École maternelle la Farandole à la Pounche** : rénovation des sanitaires ;
- **École primaire Val Fleuri à Enco de Botte** : rénovation des sols et des faux-plafonds, travaux de peinture des classes, de la salle d'activités et de la bibliothèque.

Ces opérations ont représenté un investissement global d'environ 240 000€, subventionnées à près de 80% par le Département des Bouches-du-Rhône.

Par ailleurs, afin de faire face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, la Ville d'Allauch continue de déployer des **systèmes de climatisation** afin que chaque groupe scolaire dispose d'espaces climatisés.

Pour rappel, quelques repères :

- 25 classes climatisées (les plus exposées aux fortes chaleurs) ;
- 5 salles d'activités (maternelle La Farandole, écoles maternelle et primaire des Gonagues, écoles maternelle et élémentaire du Logis-Neuf)
- 5 dortoirs équipés, dont les deux de la maternelle du Logis-Neuf ainsi que ceux des écoles maternelles de Pié d'Autry, des Gonagues et de la Farandole.
- 7 réfectoires (Allauch-Centre, Pié d'Autry, Logis-Neuf, Val Fleuri, Pounche, Farandole et Simonne-Charlet)

Aujourd'hui, 42 salles de nos écoles sont climatisées, dont 34 l'ont été ces 3 dernières années. Sur l'ensemble des 117 salles occupées par nos élèves, près de 40 % sont aujourd'hui équipées.

La campagne d'équipement en climatisation, qui se poursuivra dans les prochains mois, concernera les écoles de Val Fleuri, des Gonagues, les salles communes de l'école Louis-Nivière à La Pounche et l'école élémentaire du Logis-Neuf.

2. Les temps périscolaires ainsi que les garderies du matin et du soir maintenus

Pour assurer la meilleure prise en charge possible, l'organisation structurelle du temps d'accueil pour l'année 2026/2027 reste inchangée. Les activités et les animations périscolaires seront maintenues autour de trois pôles :

- Découverte jardinage, échecs, espagnol... ;
- Traditions provençales (chants, danse...) ;
- Sports (taekwondo, tennis, multisport...).

❖ Garderies pour les maternelles

- à partir de 7h30 : Garderie du matin (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- de 16h30 à 18h : Garderie du soir avec possibilités de sortie à 17h, 17h30 et, à la demande, à partir de 17h40 (tarif forfaitaire 1,00€ de 17h30 à 18h) ;

❖ Garderies pour les élémentaires

- à partir de 7h30 : Garderie du matin (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- de 16h30 à 17h30 : Études surveillées pour les élémentaires encadrées par les enseignants (gratuites) ;
- de 17h30 à 18h : Garderie du soir, avec possibilité de sortie à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire de 1,00€) ;

Les garderies et études surveillées débiteront dès le mardi 1er septembre. Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de l'espace famille (<https://www.espace-citoyens.net/familleallauch/>).

3. Restauration scolaire : manger bon, bio, sans augmentation des tarifs

❖ Tarif

Malgré l'inflation constante, **le tarif du repas**, conformément aux engagements pris, ne connaîtra aucune augmentation et **sera maintenu à 3€50**. Une mesure qui contribue, autant que possible, à préserver le pouvoir d'achat des familles allaudiennes.

❖ Qualité des repas

Plus de 95% des élèves sont inscrits à la cantine scolaire. Tout est mis en œuvre par nos agents municipaux pour proposer des repas de qualité grâce à l'achat de denrées alimentaires :

- + **biologiques** : pour proposer toute l'année un choix varié de produits bio et favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.
- + **locales** : pour promouvoir les filières courtes et équitables, réduire l'empreinte carbone des menus et créer du lien avec les producteurs les plus proches.
- + **saines** : pour respecter l'équilibre nutritionnel, favoriser la diversité alimentaire, les fruits et légumes de saison, les protéines et aliments de bonne qualité.
- + **durables** : pour sensibiliser les enfants à l'écologie, lutter contre le gaspillage et limiter l'impact de l'activité de restauration sur l'environnement.

Les relations tissées avec les producteurs locaux permettent de proposer aux élèves plus de 50% de produits labellisés.

4. Création d'une ferme maraîchère bio pour nos cantines scolaires

Afin d'alimenter, en circuit court, nos cantines scolaires en fruits et légumes, **une ferme maraîchère va être installée sur l'avenue de Provence. Un agriculteur lancera l'exploitation sur ce nouveau site municipal d'ici à l'automne.**

Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique d'approvisionnement de nos cantines scolaires en produits de qualité. Cette ferme contribuera également à préserver et faire vivre notre patrimoine agricole, grâce notamment au savoir-faire de Quentin CAVANA, jeune maraîcher allaudien, qui accompagnera concrètement cette démarche.

Au-delà de cette production en circuit court, ce site aura une **vocation pédagogique** pour l'ensemble des écoles d'Allauch. Nos élèves pourront y être accueillis à l'occasion de visites et **d'ateliers qui permettront à nos enfants de quitter un temps les écrans afin de mettre les mains dans la terre.**

Nous leur expliquerons comment poussent les légumes et toutes les étapes de préparation avant qu'ils les retrouvent dans leur assiette. Un enseignement afin de mieux comprendre les saisons, les cycles des cultures et le travail de ceux qui nous nourrissent quotidiennement.

5. Le déploiement du numérique se poursuit, de la maternelle au CM2

À chaque rentrée scolaire, **350 iPad** sont mis à la disposition des élèves de CM2 (ainsi que les classes à double niveau CM1/CM2) afin de les préparer aux usages numériques qu'ils rencontreront dès le collège. De nouveaux ordinateurs ont également été fournis aux enseignants pour les accompagner dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes.

Par ailleurs, les six groupes scolaires de la commune sont désormais équipés d'écrans numériques interactifs (ENI), remplaçant les anciens tableaux blancs interactifs (TBI), des outils pédagogiques de dernière génération, interactifs et collaboratifs.

Le programme d'équipement de ces nouveaux outils indispensables s'est achevé, durant les vacances d'été 2026, avec l'équipement des groupes scolaires **Allauch-Centre** et **Val Fleuri**. Notre commune est une des premières de l'Académie Aix-Marseille à disposer de tels outils.

Les anciens TBI ont été réinstallés dans les classes de maternelle afin d'offrir des outils pédagogiques les plus variés possibles dès les premiers enseignements au bénéfice de nos enfants.

6. Un accès gratuit à la bibliothèque du Pôle culturel de l'Usine Electrique

Afin d'inviter les plus jeunes à découvrir la nouvelle bibliothèque municipale, qui a accueilli près de 180 000 visiteurs depuis son ouverture en octobre 2024, un « bon découverte » sera remis à chaque élève de la commune à l'occasion de cette rentrée scolaire.

Une invitation à (re)découvrir ce site exceptionnel de 800m² au sein du Pôle culturel de l'Usine électrique, accessible gratuitement pour tous les Allaudiens, ainsi que les activités et animations proposées tout au long de l'année (prêt de livres, ateliers de lecture à voix haute, ateliers créatifs, artistiques ou d'écriture...).

Au-delà de ces enjeux, nous continuerons d'investir dans nos écoles, avec Stéphanie GRECO DE CONINGH, Adjointe déléguée à l'Education, et Alexandre MARTIN, Conseiller municipal, délégué aux Événements scolaires et aux relations avec les associations de parents d'élèves, afin d'offrir à nos élèves les meilleures conditions possibles d'apprentissage.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire 2026-2027 et vous assure de l'engagement constant de la Ville d'Allauch au service de la réussite de chacun d'eux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire

Lionel DE CALA